



A retenir

OIDIUM		Peu d'évolution. Cependant les conditions sont encore favorables.
MILDIU		Peu d'évolution. Restez attentifs aux prévisions météo, notamment en présence de symptômes sur feuilles.
BLACK-ROT		Peu d'évolution. Restez attentifs aux prévisions météo, sur ce stade sensible.
VERS DE LA GRAPPE		Pensez à renouveler les capsules et les fonds englués.
FLAVESCENCE DOREE		Traitements obligatoires : T2 du 29 juin au 8 juillet En AB : 10 jours après le T1 soit du 24 juin au 2 juillet

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

METEO

• Météo de ces derniers jours

Nous avons enregistré des températures estivales cette semaine encore. Les précipitations annoncées mercredi nous ont apporté des niveaux de pluie assez faibles, entre 1 et 8mm. Quelques dégâts de grêle sur la zone d'Entraygues et autour de Cransac.

Précipitations de ces derniers jours (Source Météo France)

Station	lundi 23 juin 2025	mardi 24 juin 2025	mercredi 25 juin 2025	jeudi 26 juin 2025	vendredi 27 juin 2025	samedi 28 juin 2025	dimanche 29 juin 2025	Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
Balsac (radar)	0	0	0,6	0	0	0	0	0,6	93,1
Compeyre (radar)	0	0	0	0	0	0	0	0	123,7
Marcillac (radar)	0	0	1,8	0	0	0	0	1,8	95,3

• Prévisions du 1^{er} au 7 juillet (Source Météo France)

Date	mar 01/07	mer 02/07	jeu 03/07	ven 04/07	sam 05/07	dim 06/07	lun 07/07
Température (°C)	20-40	21-38	19-38	19-34	17-34	15-32	15-31
Pluie (mm)	0-0	0-3	0-6	1-10	0-7	0-5	0-4
							

Le temps s'annonce incertain, avec des précipitations possibles dès mercredi soir.... Les cumuls restent faibles mais pourraient être orageux.

STADES PHENOLOGIQUES

				
Stades BBCH	71	73	75	76
Descriptif des stades	Nouaison	Développement des baies (Grain de plomb)	Stade petit pois	Pré-fermeture de la grappe
Marcillac Précoces				
Marcillac Tardives				
Entraygues				
Millau				
Estaing				

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Éléments de biologie**

Suivre ce lien : [ephytia.inrae.fr/Biologie-epidemiologie de l'oïdium](http://ephytia.inrae.fr/Biologie-epidemiologie-de-l'oïdium)

Même pour les cépages peu sensible la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.



Oïdium sur baies
Crédit photo : Euphytia-INRAE

- **Situation au vignoble**

Sur Témoin Non Traité à Valady, progression autour des foyers. Hors TNT sur parcelle à historique, quelques nouveaux symptômes sur baies.

Sur Estaing, quelques rares symptômes sur feuilles.

Évaluation du risque : Le risque reste élevé ! D'autant plus qu'en l'absence de pluie notre attention se relâche vis-à-vis des maladies. Jusqu'à la fermeture de la grappe, le stade phénologique est sensible à l'oïdium. Portez une **attention particulière** sur les **cépages sensibles**, les vignes poussantes et dans les **zones à historique oïdium**.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).

MILDIU *(PLASMOPARA VITICOLA)*

- **Éléments de biologie**

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Mildiou – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Modélisation (Potentiel système)**

Situation au 29 juin :

Le risque continue à baisser sur tous les secteurs, il est très faible sur les secteurs considérés. Aucune contamination épidémique ni extériorisation de symptômes modélisés la semaine passée.

Simulation au 6 juillet :

Le risque modélisé reste très faible à J+7. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques est très important (au moins 65mm). Aucune extériorisation n'est attendue cette semaine selon le modèle.

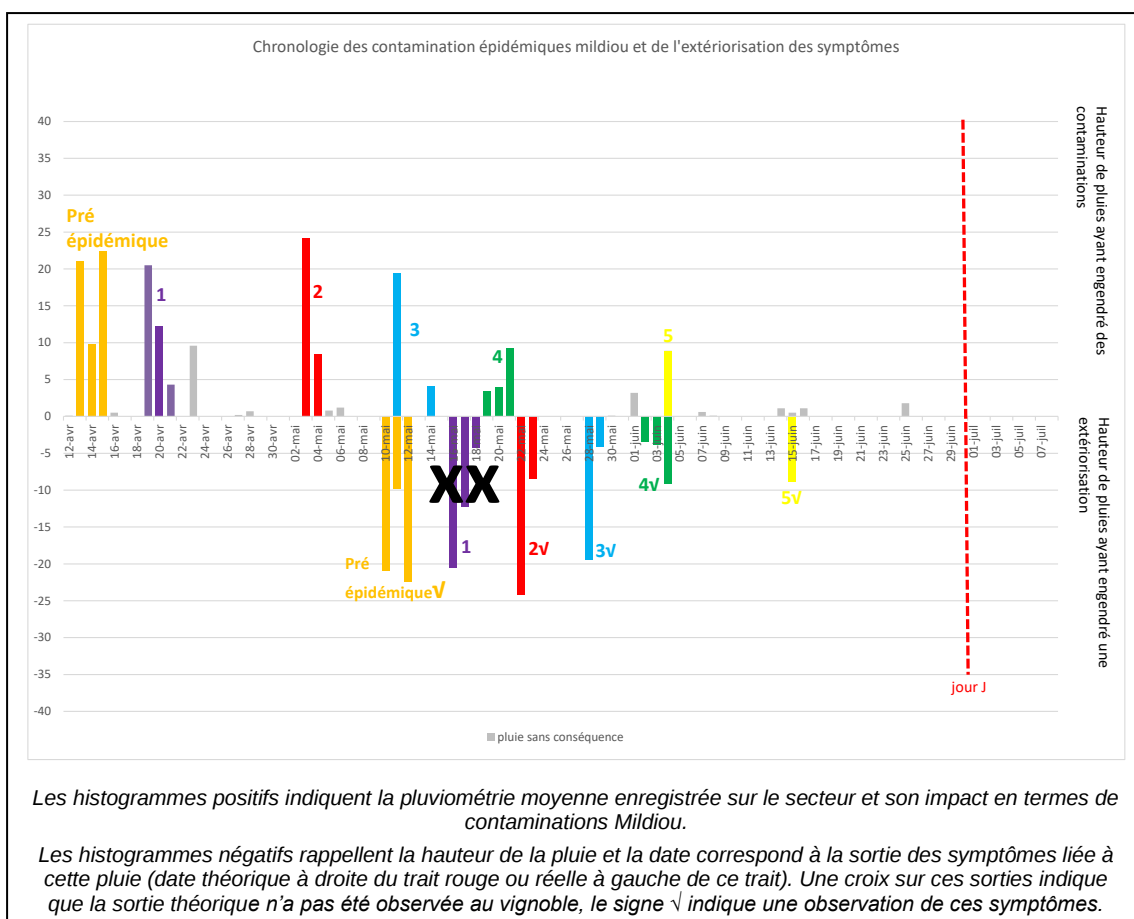
• Situation au vignoble

Sur TNT Valady et plus rarement sur TNT Bruejols quelques nouvelles taches. Hors TNT, dans le secteur de Marcillac et sur Estaing, sur vignes vigoureuses, quelques nouvelles taches sont également visibles. Elles sont probablement issues de repiquage lors des rosés matinales.

Évaluation du risque : Le risque est modéré à faible à ce jour. Restez vigilant en cas de symptômes sur feuilles et en présence de rosée. Soyez attentifs aux prévisions météo.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [en cliquant ICI](#).



BLACK ROT (GUIGNARDIA BIDWELLII)

- **Éléments de biologie**

[ephytia.inra - Biologie-epidemiologie du Black Rot](http://ephytia.inra.fr/Biologie-epidemiologie-du-Black-Rot)

- **Situation au vignoble**

A Marcillac, sur TNT, quelques rares nouveaux symptômes sur feuilles et baies. Par ailleurs, quelques taches visibles sur feuilles.

Évaluation du risque : Soyez attentifs aux orages annoncés. Le stade de sensibilité perdure jusqu'à la fermeture de la grappe.



Symptôme de Black Rot grappe

Photo Syndicat du Chasselas

VERS DE LA GRAPPE (LOBESIA BOTRANA)

- **Éléments de biologie**

Suivre ce lien : [Vers de la grappe – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

- **Modélisation**

Selon le modèle nous serions au tout début du vol de G2.

- **Situation au vignoble**

Pas d'observations, pas de captures.

Pensez à changer les capsules et les fonds englués de vos pièges.

Évaluation du risque : C'est la quantité de glomérules qui permet de définir un niveau de pression de la deuxième génération, afin d'anticiper la pression de cette dernière.

Seuil indicatif de risque : 10 glomérules pour 100 grappes.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoidus Titanus*)

- **Protocole de surveillance**

Un dispositif de suivi des éclosions des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la

DRAAF de définir les dates règlementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.



Larve (L3) de *Scaphoideus titanus* -Crédit
photo www1.pms-lj.si - Database of
Invertebrate Pictures

- **Element de biologie**

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Cicadelle de la flavescence dorée – Ephytia](#)

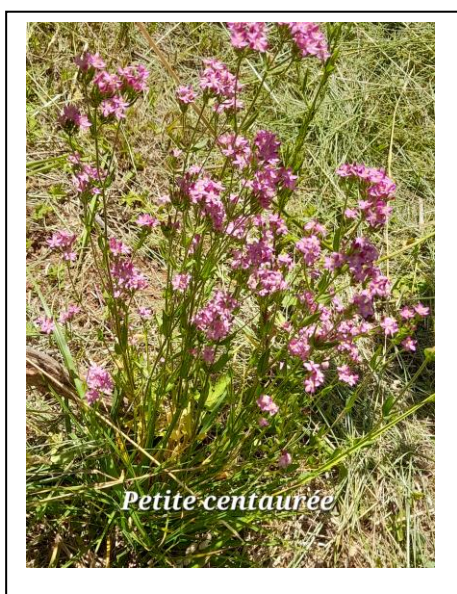
- **Situation dans les parcelles**

Eclosion de larve en cage d'éclosion dans le Tarn depuis le 5 mai. Sur le terrain les premières larves ont été observées le 7 mai. Observation des premières larves sur le secteur de Marcillac le 16 mai.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1 Pour les communes de Compregnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	Du 14 juin au 23 juin	Terminé
T2 Pour les communes de Compregnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	En conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 29 juin au 8 juillet En AB : 10 jours après le T1 soit du 24 juin au 2 juillet	En cours
T3 Pour les communes de Compregnac, Maleville, Marcillac et Montjaux	Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère. Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants : - présence de foyers dans l'environnement des parcelles - présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles - présence de pieds FD dans la parcelle	A définir. En AB, le T3 est à faire à T2+10 jours.
Pour connaître la liste des communes concernées, consultez l'arrêté préfectoral publié sur le site de la DRAAF : retrouvez-le en cliquant ICI		

RETROUVEZ LE COMMUNIQUE DE LA DRAAF RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE LUTTE CONTRE L'INSECTE VECTEUR DE LA FLAVESCENCE DOREE DE LA VIGNE : [ICI](#)





Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Prochain BSV, le 8 juillet 2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture du Syndicat de défense du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave des vignerons du Vallon et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.